

Demain Jarville

Répondre à l'urgence de la crise énergétique

L'actualité de l'automne a mis en lumière les difficultés des locataires du parc locatif social de la Commune et, en particulier, des habitants de la rue François Evrard. En effet, la hausse massive des prix de l'énergie et notamment celle du gaz, menace de se répercuter sur les charges locatives de façon insupportable. Les premières projections annonçaient des hausses comprises entre 250 € et 500 € supplémentaires chaque mois, dès octobre 2022. Cette annonce abrupte est venue mettre en lumière une faille du bouclier tarifaire mis en place par le Gouvernement, celles et ceux résidant dans des immeubles disposant d'un chauffage collectif n'étant pas protégés comme les autres foyers.

Alertés depuis quelques semaines, nous avons travaillé depuis lors à aider ces familles à surmonter ces difficultés. Monsieur le Maire a ainsi multiplié les temps d'échanges avec l'ensemble des bailleurs sociaux et les partenaires institutionnels pour parvenir à une solution pérenne et acceptable.

A son initiative, une première réunion s'est tenue le jeudi 3 novembre dernier pour dresser un état des lieux de la situation en présence d'Emmanuel LACRESSE, Député de Meurthe-et-Moselle, de Julien LE GOFF, Sous-Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle et des représentants des bailleurs sociaux BATIGERE, MMH, OMH et VIVEST présents sur le territoire.

Les premières avancées ont pu être présentées lors d'une nouvelle réunion qui s'est tenue lundi 7 novembre 2022 en soirée, en présence de nombreux locataires. Les représentants de BATIGERE ont indiqué revenir sur les hausses de charges initialement prévues. Elles seront limitées à celles que les particuliers disposant d'un chauffage individuel connaîtront, au travers

du bouclier tarifaire. En fonction du type de logement et de la composition du foyer, cela pourra représenter quelques dizaines d'euros supplémentaires par mois, au lieu des centaines envisagées au départ. Un important travail de recensement des situations individuelles a depuis débuté pour accompagner les locataires concernés. Il s'inscrit dans une démarche partenariale avec les bailleurs sociaux et le centre communal d'action sociale.

Au-delà de la situation particulière des locataires de la rue François EVRAD (124 familles), nous travaillons désormais à d'autres pistes d'accompagnement pour renforcer le soutien de la collectivité dans ce contexte tendu pour le portefeuille de nombreux ménages. La vigilance reste, en effet, de mise alors que l'année 2023 pourrait voir de nouvelles difficultés émerger avec la fin programmée du tarif réglementé.

Une mesure est d'ores et déjà actée en lien avec la Métropole du Grand Nancy qui a élargi les plafonds de ressources du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et augmenté le montant des aides, pour accompagner un nombre plus important de bénéficiaires à régler leurs factures énergétiques. Outre les mesures en faveur du pouvoir d'achat déjà adoptées, comme la gratuité des fournitures scolaires, d'autres (fonds de secours exceptionnel, gel des tarifs de la cantine scolaire et du périscolaire...) seront votées à l'occasion du plan de sobriété présenté en Conseil Municipal le 29 novembre prochain.

Dans ce contexte difficile pour de nombreux Jarvillois, notre équipe a ainsi fait le choix de l'action plutôt que celui du commentaire. Soyez assurés que nous sommes déterminés à prendre soin de vous et à agir.

LES ÉLUS DU GROUPE

**DOMINIQUE ANCEAUX / HENRI BAN / CHRISTINE BRONNER / CATHERINE BUFFET
NICOLLE CAHÉ / MICHEL CARO / CHRISTOPHE CHATEAU / PATRICIA DECAILLOT
NADIA DESFORGES / NATHALIE ESNAULT / DANIEL GIACOMETTI / BAPTISTE GUYOMARCH
ROSELINE HÉLOISE / CHRISTIAN KIBAMBA / LOÏC LAURENT / CINDY MANGIN / RENÉ MANGIN
VINCENT MATHERON / JOSETTE PERRIN / LILIANE PETOT / STÉPHANE VIGO / ANNE WUCHER**